Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 007-200093128-20230302-08_2023-DE

SYNDICAT D'EAU POTABLE
CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 2 Mars 2023

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 08 – 2023

OBJET : AVENANT GROUPEMENT EURYECE / ITINERAIRES AVOCATS / ACTI PUBLIC POUR AJOUT DE PRESTATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le deux Mars à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Fortunat**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président.**

Nombre de membres en exercice : **56**
Nombre de membres présents **: 37**
Qui ont pris part au vote : **41**
Date de convocation du Comité : **22 Février 2023**

Etaient présent(e)s : SEIGNOBOS Éric, JULIEN Brice, BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALIBERT Christian (pouvoir de DARNAUD Mathieu), MACHISSOT Ginette, LAFAGE Stéphane, GINE Elios, BOUVIER Gilbert (pouvoir de BSERENI Stella), TRACOL Germaine, PICCOTTI Bernard, LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, FLUCHAIRE Alain (Suppléant), LYONNAIS Patrice, MATHIEU Clémence, PEYROUSE-VETTER Roselyne, FABRIS Albano (Suppléant), THOMAS Christophe, GERLAND Brice, MORIN-PATE Edith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, BRUN Gilles, CHAMBONNET Daniel (Suppléant), CHABOUD Stéphan (pouvoir de LE GALL Matthieu), DIETRICH David (pouvoir de SIMON Anne), TERROT-DONTENWILL Anne, MONDON Catherine (Suppléante), CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, DEFAIVRE Claude, CAMPOUS Michel (Suppléant), FRECHET Marcel, FINIELS Martine (Suppléante)

Etaient excusé(e)s : KERENFORT Jean-Paul, MOUNIER Fabien, TAKES Karine, RIAILLON Jean, ALLEMAND Bertille, BSERENI Stella (pouvoir à BOUVIER Gilbert), DARNAUD Mathieu (Pouvoir à ALIBERT Christian), DELOCHE Michel, BOUCHARDON Benoit, CLAVERIE Jean-Yves, LEBRE Gilles, LE GALL Matthieu (pouvoir CHABOUD Stéphan), SIMON Anne (Pouvoir à DIETRICH David),), GOUMAT Laëtitia (Suppléante), COMTE Jean-Paul, COULMONT Hervé, DE TRUCHIS Michel.

Etaient absent(e)s : DROGUET Xavier, BADARD Christine, LEBRAT Jérôme, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, GARAYT Frédéric, BESSET Véronique, BRERO Laurent, RICOU-CHARLES Yvan, POMMARET Patrice,

Secrétaire de séance : CHAMBON Ghislaine

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 007-200093128-20230302-08_2023-DE

Délibération N° 08 – 2023

OBJET : AVENANT GROUPEMENT EURYECE / ITINERAIRES AVOCATS / ACTIPUBLIC POUR AJOUT DE PRESTATIONS

LE RAPPORTEUR : Monsieur ALIBERT Christian, Président.

Le groupement EURYECE / ITINERAIRES AVOCATS / ACTIPUBLIC propose un avenant au marché pour l'intégration de 3 prix nouveaux, qui permettrait d'intégrer à l'accord-cadre les missions complémentaires pour l'assistance à la gestion du service d'eau potable non prévues initialement.
Ces prix nouveaux permettront notamment de couvrir le travail effectué par ActiPublic pour :

- La mise en place de l'avenant de prolongation du contrat de Beauchastel
- L'analyse sur le contrat de Saint-Péray et la rédaction de l'avenant s'y rapportant (Analyse de l'ensemble des dépenses imputées au fonds de renouvellement depuis 2015 – Analyses des propositions de VEOLIA).

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Dans le cadre de l'accord-cadre mono attributaire entre le groupement EURYECE / ITINERAIRES AVOCATS / ACTIPUBLIC et le Syndicat d'Eau Potable AYGUO, qui consiste à l'assistance à maitrise d'ouvrage pour la mise en place, le suivi et le contrôle des délégations de service public de l'eau potable. La date de la notification de l'accord-cadre date du 11 juillet 2022 pour une durée de 4 ans. Le plafond initial de l'accord-cadre est de 300 000.00HT du

Afin d'assister le Syndicat d'Eau Potable AYGUO dans la gestion de son service public d'eau potable, des prix complémentaires sont ajoutés au BPU pour rémunérer les journées d'experts technique, financier et juridique nécessaires à la réalisation de missions non prévues initialement dans l'accord-cadre.

N°	PRESTATION	UNITE	PRIX UNITAIRE	EURYECE	ACTIPUBLIC	ITINERAIRES AVOCATS
PRIX COMPLEMENTAIRES POUR ASSISTANCE A LA GESTION DU SERVICE PUBLIC						
6.1	1 journée de travail d'un expert technique	U	650,00 €	650,00 €	- €	- €
6.2	1 journée de travail d'un expert financier	U	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	- €
6.3	1 journée de travail d'un expert juridique	U	950,00 €	- €	- €	950,00 €

Cet avenant n'a aucune incidence financière.

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 007-200093128-20230302-08_2023-DE

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de cette présente délibération.

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT

SYNDICAT CRUSSOL-PAYS DE VERNOUX 07

Transmis au contrôle de légalité le 6 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 007-200093128-20230302-08_2023-DE